



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la ville de Bastia du vendredi 5 mars 2021

Objet : Prêt de gravures et de photographies de la bibliothèque patrimoniale Tommaso Prelà au Musée national de la Maison Bonaparte pour l'exposition temporaire : « Dans le marbre et l'airain : la mémoire des Bonaparte en Corse »

Date de la convocation : vendredi 26 février 2021

Date d'affichage de la convocation : vendredi 26 février 2021

L'an deux mille vingt et un, le 5 mars à 14h30, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI.

Nombre de membres composant l'assemblée : 43

Nombre de membres en exercice : 43

Quorum : 22

Nombre de membres présents : 36

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

Étaient présents : Monsieur SAVELLI Pierre ; Madame De GENTILI Emmanuelle ; Monsieur MILANI Jean-Louis ; Madame LACAVE Mattea ; Monsieur TIERI Paul ; Madame PIPERI Linda ; Monsieur MASSONI Jean-Joseph ; Madame VIVARELLI-MARI Jérôme ; Monsieur De ZERBI Lisandru ; Madame POLISINI Ivana ; Monsieur PERETTI Philippe ; Madame ORSINI-SAULI Laura ; Monsieur LUCCIONI Don Petru ; Monsieur DALCOLETTI François ; Monsieur DASSIBAT Franck ; Monsieur DEL MORO Alain ; Monsieur FABIANI François ; Madame Françoise FILIPPI ; Madame GONZALEZ-COLOMBANI Carulina ; Monsieur GRASSI Didier ; Monsieur GRAZIANI Antoine ; Madame GUIDICELLI Lauda ; Monsieur LINALE Serge ; Madame LUCIANI Emmanuelle ; Madame MANGANO Angelina ; Madame MATTEI Mathilde ; Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre ; Monsieur PIERI Pierre ; Madame TIMSIT Christelle ; Monsieur De CASALTA Jean-Sébastien ; Monsieur MONDOLONI Jean-Martin ; Madame SALGE Hélène ; Monsieur TATTI François ; Monsieur ZUCCARELLI Jean ; Madame ALBERTELLI Viviane ; Monsieur MORGANTI Julien.

Étaient absents : Madame BELGODERE Danièle.

Ont donné pouvoir :

Monsieur SIMEONI Gilles à Monsieur SAVELLI Pierre ;
Madame CARRIER Marie-Dominique à Madame Françoise FILIPPI ;
Madame PELLEGRINI Leslie à Madame VIVARELLI-MARI Jérôme ;
Monsieur ROMITI Gérard à Monsieur LINALE Serge ;
Madame GRAZIANI-SANCIU Livia à Monsieur MONDOLONI Jean-Martin ;
Madame VESPERINI Françoise à Monsieur TATTI François.

Monsieur Pierre Savelli ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :
Monsieur Paul Tieri élu secrétaire prend place au bureau

Le conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2121-29 ;

Vu l'avis favorable de la commission des affaires économiques, sociales, culturelles et de l'éducation en date du 2 mars 2021 ;

Considérant la demande du Musée national de la Maison Bonaparte à Aiacciu relative à un prêt de gravures et de photographies, détenues par la bibliothèque patrimoniale Tommaso Prelà, dans le cadre d'une exposition temporaire qui aura lieu du 9 avril au 11 juillet 2021, ayant pour thème : « *Dans le marbre et l'airain : la mémoire des Bonaparte en Corse* » ;

Considérant que la demande concerne deux gravures et trois photographies faisant partie des collections de la bibliothèque patrimoniale Tommaso Prelà :

- Photographie de la maquette de Napoléon I^{er} par Bartholdi ;
- Gravure de l'inauguration du monument à Napoléon et ses frères ;
- Photographie ancienne du monument à Napoléon et ses frères ;
- Photographie de Léonard de St Germain représentant la fontaine du Premier Consul ;
- Gravure de la nouvelle fontaine de la place du marché.

Considérant que cette exposition permet de mettre en valeur les collections de la bibliothèque patrimoniale Tommaso Prelà, à titre documentaire, auprès d'un large public ;

Considérant que ce prêt permet aussi à la bibliothèque patrimoniale Tommaso Prelà d'accomplir l'une de ses missions en matière de médiation et de sensibilisation au patrimoine écrit, notamment dans le cadre du label Ville d'Art et d'Histoire ;

Considérant que ces documents seront présentés dans des conditions et des locaux adaptés (climatisation, sécurité) garantissant leur préservation.

Après avoir entendu le rapport de Philippe PERETTI,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité,

Article 1 :

- **Approuve** le prêt de deux gravures et trois photographies faisant partie des collections de la bibliothèque patrimoniale Tommaso Prelà :
 - Photographie de la maquette de Napoléon I^{er} par Bartholdi ;
 - Gravure de l'inauguration du monument à Napoléon et ses frères ;
 - Photographie ancienne du monument à Napoléon et ses frères ;
 - Photographie de Léonard de St Germain représentant la fontaine du Premier Consul ;
 - Gravure de la nouvelle fontaine de la place du marché.

Article 2 :

- **Précise que** les frais de transport et d'assurance sont pris en charge par l'établissement demandeur, le Musée national de la Maison Bonaparte.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Pierre Savelli

Signé par : Pierre SAVELLI

Date : 21/03/2021

Qualité : **MAIRE**

Page 2 sur 2